

AU SIEGE DU GOUVERNEMENT HIER

**LE PREMIER MINISTRE A REÇU UNE DELEGATION DE LA JEUNESSE EN MISSION POUR LE DEVELOPPEMENT**

Lire page ... 3



Le président de la JEMD, M. Komi Edzodzinam Alagbo à la tête de la délégation reçue par la cheffe du gouvernement.

ELABORATION DE L'AVANT-PROJET DE LOI PORTANT CODE DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

**Le rapport de cadrage de la mission en charge validé**

Lire page... 3

PROMOTION DE L'APPROCHE BASEE SUR LES DROITS DE L'HOMME (ABDH)

**Acteurs des OSC et médias outillés pour identifier les priorités nationales**

Lire page... 4

FLUIDIFIER LE TRAFIC ROUTIER AU TOGO

**Les acteurs de la facilitation des transports ont échangé sur les pratiques anormales**

Un atelier national de vulgarisation du rapport 2020 de l'Observatoire des Pratiques Anormales s'est déroulé hier, à l'Hôtel Sarakawa, à Lomé. La rencontre, organisée par le ministère des Transports routiers, aériens et ferroviaires, en collaboration avec le Comité de cet Observatoire, permettra de partager le contenu des rapports précédents avec les différents acteurs impliqués dans la facilitation du transport et de formuler des recommandations. (Suite P. 7)

SPORTS

FOOTBALL / CAN CAMEROUN 2021

**Les clubs européens menacent de ne pas libérer leurs joueurs**

Lire page... 28

COVID-19 / SITUATION AU TOGO AU 15 DECEMBRE 2021

**26 466 cas confirmés (24 nouveaux)****25 959 personnes guéries (07 nouvelles)****263 cas actifs****244 décès (01 nouveau)**

Lire page ... 5

MAGAZINE

AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN AFRIQUE

**Quel rôle pour le notariat ?**

Lire page ... 11

## L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN AFRIQUE

## Quel rôle pour le notariat ?

Le professeur Emile Coué, maître de l'école de Nancy écrivait « que la première faculté de l'homme, n'est pas sa volonté, mais son imagination » C'est pour cela, qu'il faudra beaucoup d'imagination aux pays africains, pour s'améliorer, et améliorer les structures qui contribuent à leur développement socio-économique, et qui permettent ainsi d'attirer ceux qui ont de l'argent à placer sur leurs marchés. Et la recherche de l'argent frais est permanente, car les entreprises africaines ont alors d'énormes difficultés en matière d'investissement. C'est pour cela que les Etats doivent être des stratèges ayant une vision claire et imaginative au service des opérateurs.

Cependant leur rôle et celui de leurs organismes est de faciliter la pratique des affaires, anticiper la vague de modernisation, et de répondre aux attentes des citoyens, en favorisant l'enrichissement de ceux qui ont la capacité et l'imagination d'entreprendre. Ainsi, ils aideront à accélérer la simplification des procédures et des formules administratives régissant « le climat des affaires ». Ils œuvrent en effet à améliorer le climat des affaires.

Aussi, « améliorer », selon le Robert, ne veut-il pas dire, « rendre meilleur en supprimant les défauts » ; Ainsi, rendre meilleur et sans défaut le climat des affaires, devient une obligation « erga omnes » pour le Notaire, qui relève pour lui de son devoir de conseil, quelle que soit la nature de son intervention, qui est évidemment « absolue » ; que ce soit en matière civile ou économique.

Ainsi, il est à souligner qu'un Notaire ne peut être un simple scribe, témoin passif des accords contractuels ou d'affaires. Ses interventions sur le marché des affaires, l'amènent à s'y ériger en tant que régulateur, il est ainsi au centre du climat des affaires, par la sécurité et la confiance qu'il apporte aux investisseurs ; cependant, le climat des affaires n'est pas l'ensemble des facteurs politiques, juridiques, économiques, sociaux, culturels, tendant à attirer tout investisseur, à s'installer dans un lieu, ou dans un pays, afin que ce dernier y entreprenne sans heurts, et en toute quiétude, dans l'optique de gagner aisément son retour d'investissement.

Ces facteurs sont multiples. Il s'agit entre autres de la qualité des règles de droit et de leur application, de la stabilité politique, de la stabilité macro-économique, du coût de la main-d'œuvre, du régime fiscal, de la qualité des services bancaires et autres intermédiaires financiers, des coûts opérationnels des affaires, du coût de l'énergie, et de la disponibilité des ressources énergétiques, et des ressources naturelles.

#### Le notaire peut aider à enrichir le climat des affaires

La notion de « climat des affaires » englobe donc l'indice de la facilité de faire des affaires, et on ne peut pas faire des affaires, sans conclure des accords contractuels, qui mettent l'investisseur ou l'homme d'affaires sur la voie de la sécurité et de la réussite ; ce qui dénote l'importance des contrats en matière d'investissement.

Et c'est à juste titre, que le professeur Jacques Mestre précise que « le contrat est l'âme des affaires » ; ainsi, seul le notaire, en sa qualité d'officier public, dont la fonction est d'assurer la sécurité aux actes ou contrats d'affaires, peut aider à enrichir le climat des affaires, par la confiance qu'il instaure sur le marché. Ainsi le rôle public du notaire se caractérise également par la prééminence de son statut en tant que tiers de confiance, intervenant au cœur des contrats d'affaires, et conciliant les intérêts des parties entre elles, et facilitant leur rapport avec l'Etat, qui met à leur disposition des moyens pour atteindre leurs objectifs.

Cependant, la Banque Mondiale a instauré « la célérité » comme principe qui préside aux installations sur le marché des affaires, aux conclusions des accords, aux réalisations des transactions, aux comportements à adopter sur le marché des affaires ; ce principe empreint de rapidité en toutes situations est le fondement même d'un libéralisme assez poussé, et relevant du common law qui n'exige pour tout acte, que la célérité, la rapidité et le pragmatisme, et ce dans le seul et unique but de gagner.

#### La réussite du processus de développement économique

Aussi, les Etats africains ont été exhortés à emprunter cette voie de rapidité en affaires, raison pour laquelle, ces derniers ont cru bon de devoir se saisir de cette occasion, pour mettre en place les moyens de leur politique de développement économique, dans cet ensemble que constitue « le climat des affaires ». Cette notion générique, recouvre un ensemble de paramètres permettant, de fixer les baromètres d'un environnement propice aux investissements, aux affaires, et au développement économique.

C'est d'ailleurs une telle logique d'attractivité, qui a justifié cet ensemble de réformes récentes dans les Etats africains, allant des



Me Prosper Kokou Gadegebu

conditions d'établissement des investisseurs, à la prise en charge judiciaire de la sécurisation de leurs investissements ; à la création des guichets uniques ; guichets uniques pour le foncier ; guichets uniques pour la création des entreprises ; pour accélérer la procédure d'obtention des titres de propriétés des immeubles, et celle de la création des entreprises ; dans l'espoir d'écourter les délais d'attente des opérateurs.

Ces différentes réformes sont appréciées comme l'une des actions, les plus fondamentales pour atteindre l'objectif de développement économique des Etats africains. L'objectif de développement économique, ainsi que les moyens mis en œuvre, pour y aboutir ne laissent pas indifférents les notaires qui, à l'occasion de chacune de leurs rencontres studieuses, échangent sur l'apport de la pratique notariale dans la réussite du processus de développement économique des Etats africains. Le développement économique fait ainsi référence à l'ensemble des évolutions positives, dans les changements structurels d'une zone géographique, ou d'une population. De tels changements engendrent l'enrichissement de la population, et l'amélioration des conditions de vie. Etant donné qu'il nécessite entre autres la création de richesses, le développement économique est ainsi associé au progrès, en ce sens qu'il entraîne généralement une

progression du niveau de vie des habitants. Il contribue ainsi à améliorer le niveau de vie des citoyens, et à éradiquer quelque peu la pauvreté.

#### Eviter la fraude à la loi et le préjudice aux personnes

D'où les interventions du notaire au service de l'intérêt général et de la sécurité juridique préventive, font de lui un « tiers de confiance » des parties, qui contribue à éviter les litiges et au développement économique, et à la paix sociale.

Ils deviennent ainsi de véritables acteurs du développement économique, en ce qu'ils constituent des magistrats de l'amicable, qui contribuent à éviter la fraude à la loi et le préjudice aux personnes et recherchent la forme juridique la plus adaptée aux intérêts publics et privés pour lesquels leur intervention est sollicitée.

La fonction notariale va donc au-delà de la croissance économique. En effet, les notaires protègent les Droits de l'Homme, l'environnement (propre de l'eau et de l'air comme conditions élémentaires de la vie), la justice, la liberté, la vérité, l'honnêteté, la fiabilité, et gardent le secret professionnel. Ils participent à la lutte contre la corruption, la subornation, les accords de collusion, et les autres actions nuisant aux personnes et au développement économique, ainsi que les actes qui, même respectant le fond de la loi, seraient contraires

à son esprit, ou les actes manifestement préjudiciables aux parties.

Cependant, le développement économique auquel il participe, est un objectif pour tout Etat et une exigence professionnelle pour lui. Il constitue dès lors un sujet naturel de discussion entre eux, et soucieux de leur efficacité quant au respect de l'obligation professionnelle mettant à leur charge la contribution au développement économique. Cette obligation combinant valeur sociale du notariat et intérêt général de l'activité notariale, impose, à ceux-ci une réflexion sur l'apport de la pratique notariale dans le processus de développement économique. Cette problématique est d'autant plus actuelle que se pose entre autres questions, et de manière plus accrue aujourd'hui, celle des avantages et inconvénients de l'intervention du notaire en matière d'affaires.

#### Un secteur privé fort et un secteur public performant

Cependant, l'apport de la pratique notariale dans le processus de développement économique, entraîne une réflexion globale sur les champs d'intervention des notaires, leurs domaines de compétence, sont nombreux combinant satisfaction de l'intérêt général et des intérêts particuliers. Une telle attitude profitable aussi bien aux personnes publiques qu'aux personnes privées justifie, dans cette réflexion, l'appréhension du développement économique sur le plan micro-économique.

La réflexion combinant ces deux approches confirme que le développement économique ne peut être véritablement obtenu qu'avec un secteur privé fort et un secteur public performant. Ainsi, afin de contribuer à un développement économique harmonieux pour un équilibre économique, la pratique notariale instaure ainsi sur le marché des affaires la confiance et la sécurité.

Car, l'objectif de tout investisseur est d'assurer la sécurité juridique de son investissement. Cette sécurisation que le Notaire

est le seul à procurer sur le marché, contribue ainsi à améliorer le climat des affaires en Afrique, car ce continent est considéré et à juste titre par les investisseurs étrangers, comme un continent à risque. Mais à force de moderniser les structures du marché tendant à les attirer, le risque tant redouté sur le marché africain, tend ainsi à s'éloigner.

#### Mettre le monde des affaires au service des pauvres

Cependant, dans l'analyse, les éléments novateurs qui confirment l'amélioration du climat des affaires entraînent à coup sûr le développement économique attendu. Ils permettent en effet d'atteindre un niveau élevé de réussite économique, et de là, la pratique notariale y apparaît, comme un moyen salvateur, par la confiance qu'elle porte en elle, elle contribue ainsi à la relance du secteur privé qui amorce la croissance économique.

Cette attitude tend ainsi à renforcer les notaires dans leur mission d'intérêt public, en leur qualité de tiers de confiance. Leur apport au secteur privé contribue en tout état de cause à le stabiliser. Cette stabilité crée une affluence des investisseurs nationaux et internationaux sur le marché, attirés par un climat des affaires structuré et modernisé, qui aide ainsi à leur réussite.

En outre, l'entrepreneuriat qui en est l'essence permet de mettre le monde des affaires au service des pauvres, et contribue en vrai à l'éradication de la pauvreté, et à la naissance de nouveaux riches.

Cependant, l'analyse des conditions de gouvernance de ce secteur privé, marque la place du droit et de son application dans le processus de son développement.

( Suite P.III )

## Mise en œuvre du projet EJV

( Suite de la P.I )

L'argent que j'ai reçu m'a aidé à ouvrir mon atelier de menuiserie et à vivre désormais à l'aise avec ma famille. Avant, pour vendre nos bœufs, on marchait avec eux jusqu'à Sokodé. Aujourd'hui, il y a des tricycles et les véhicules. Même le moulin on n'en avait pas. Et pour moudre la farine, surtout en saison de pluies, c'est difficile. Ce désenclavement nous a beaucoup soulagés et cela reflète sur les revenus de la mairie de Tchoudjo 3 en termes de taxes à prélever », a reconnu l'un des bénéficiaires, M. Fataou.

« Avec le projet EJV, j'ai choisi de faire l'élevage des porcs. Avec les 40.000 F épargnés lors des THIMO, en plus des 60.000 F de subvention de l'Etat, j'ai fait l'enclos, acheté deux porcs femelles et un mâle. Actuellement, j'ai au moins 20 porcs alors que j'ai beaucoup vendu. A base de cela,



Des bénéficiaires expriment leur joie à travers des chants et danses.

aujourd'hui, j'arrive à faire tous mes besoins en termes de santé, de l'éducation des enfants, les besoins de foyer, etc. Avant, il faut marcher sur 17km jusqu'à Atakpamé pour voir la télé. Avec mon élevage, j'ai acheté un panneau solaire et un poste téléviseur pour être au parfum de tout ce qui se passe dans le monde. A base de mes

revenus, j'ai construit une maison et acheté une motopompe pour faire le jardin », a souligné M. Kossitsé Kokovèna à Okama dans l'Amou.

### Aider des milliers de jeunes à retrouver le sourire

En mesurant partout l'immense joie exprimée par les populations et toute leur gratitude à l'égard

de la Banque Mondiale, du gouvernement et de l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à semer le germe du développement là où le désespoir avait pratiquement gagné tous les esprits, la Représentante-Résidente de la Banque Mondiale au Togo, Mme Hawa Cissé Waguè a dit tout son plaisir d'être sur le terrain pour voir de ses yeux ce qui est fait et l'impact des financements sur les bénéficiaires, les écouter et connaître les autres priorités et besoins.

« Je suis vraiment impressionnée par l'engagement des communautés, et par la solidarité que je vois, impressionnée de voir que EJV a complètement changé la dynamique et les conditions de vie des populations. Elles ont montré que l'impact va au-delà de la construction des infrastructures. Aujourd'hui, à travers les THIMO, les formations FoDA, les fonds et les subventions, elles ont eu des AGR pour améliorer leurs conditions de vie. C'est aussi impressionnant d'entendre que cette amélioration de leurs conditions leur a permis d'investir dans le capital humain, c'est-à-dire la scolarité des enfants, la nutrition de qualité, les soins et d'épargner pour le futur. Je pense que l'impact de EJV est transformationnel et si on est capable de faire plus, parce qu'il y a encore d'autres besoins, cela va avoir un impact plus grand. Cela montre qu'il y a des progrès importants, en termes de changements, des réalisations et nous louons

le fait que les financements se transforment en résultats. Tout ceci rentre dans les priorités de l'Etat à savoir : l'inclusion, la cohésion sociale et la paix, et nous nous engageons pour cela », a-t-elle déclaré.

La directrice générale de l'ANADEF, Mme Mazalo Katanga s'est dite pour sa part rassasiée par tous les propos qu'elle a entendus et a salué la disponibilité des partenaires qui ont aidé ces milliers de jeunes à retrouver le sourire. Elle a exhorté les uns et les autres à rester attentifs à cette dynamique et à répliquer l'expérience dans d'autres communautés. « Quand vous vous occupez des uns et les autres à la créature de Dieu, Dieu lui-même s'occupera de vous et vous comblera », a-t-elle dit en guise de merci à l'ensemble des parties prenantes.

Faustin LAGBAI

## L'amélioration du climat des affaires en Afrique

( Suite de la P.II )

Ainsi, l'exigence des connaissances et des compétences élevées du notaire, permet en effet de prendre en charge la complexité des souhaits des entrepreneurs, et la technicité des solutions à mettre en œuvre dans l'installation, et dans l'expansion de leur entreprise. Ces exigences requises dans la profession notariale sont, en réalité, reconnues au notaire, qui est un acteur incontournable dans la création des entreprises et de leur expansion. Cependant, le souhait de tout opérateur économique, investisseur, financier, n'est-il pas de connaître un marché, environnement, d'affaires exempt de tout défaut. Mais en réalité, aucun marché, aucune relation d'affaires n'est exempt de risque. Aussi, pour minorer ce risque, quitte à le diluer, les opérateurs se doivent ainsi de recourir au service d'un Notaire, qui est là, pour leur prodiguer des conseils, donner un avis, pour les déterminer à agir, au

mieux de leurs intérêts, et en définitive authentifier leurs relations d'affaires.

### Le Notaire est au centre stratégique des affaires

Ainsi, respectant les différentes législations qui assurent la validité des actes, car il est de son obligation de les connaître toutes, le Notaire est ainsi au centre stratégique des affaires. De là il joue un rôle conséquent et devient l'interface sur le marché des affaires ; et peut en tout état de cause aider nos Etats à ramener en Afrique, les avoirs importants, s'élevant à plus de 18 millions de dollars, selon la Banque Mondiale, que détiennent nos frères et sœurs de la diaspora qui ont des difficultés à investir chez nous. Ainsi, le Notaire africain des pays d'origine, collaborant avec son confrère des pays d'accueil de la diaspora, aidera à réduire la distance qui sépare les pays, et à réduire les risques qui

jalonnent ce processus d'investissement.

En définitive, un climat des affaires de qualité doit disposer d'un système d'infrastructure abordable, faciliter l'accès au financement, avoir une main-d'œuvre de qualité élevée et des institutions efficaces, encadré, par un système juridique efficient, capable d'aider les opérateurs économiques à maîtriser les risques liés à leurs investissements. Cependant, c'est ce rôle de régulateur du marché des affaires, que le Notaire des temps modernes, est appelé à jouer avec abnégation, impartialité, efficacité, solidarité, pour ainsi contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Par Me Prosper Kokou Gadegbeku

Notaire à Lomé

PhD en Droit des affaires

Premier Africain Lauréat du Prestigieux Prix André Ducret

### LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 1.000.000.000 FCFA  
RCM 10540 1086 190 9 2022

Lomé, le 16 DEC 2021



### COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise informe son aimable clientèle, les agents commissionnaires, et les clients spéciaux qu'en raison des fêtes de Noël et du Nouvel An, les tirages de LOTO BENZ n° 1814 du 22 décembre 2021 et n° 1815 du 29 décembre 2021 ; les tirages de LOTO KADDO n° 679 du 24 décembre 2021 et n° 680 du 31 décembre 2021 et les tirages de LOTO SAM n° 235 du 25 décembre 2021 et 236 du 31 janvier 2022 auront lieu selon les jours et le programme ci-dessous :

Tirage 1814 et 1815 de LOTO BENZ : les mercredis 22 et 29 décembre 2021

- 10 H 30 : Clôture des enjeux
- 11 H 00 : Fin de la remonte

Tirage 679 et 680 de LOTO KADDO : les jeudis 23 et 30 décembre 2021

- 10 H 30 : Clôture des enjeux
- 11 H 00 : Fin de la remonte

Tirage 235 et 236 de LOTO SAM : les vendredis 24 et 31 décembre 2021

- 10 H 30 : Clôture des enjeux
- 11 H 00 : Fin de la remonte

N.B. : Les gains seront payables les jours de tirages ci-dessus indiqués

La Loterie Nationale Togolaise vous souhaite une bonne fête de Noël et une bonne et heureuse année 2022.



2870, Avenue de la Grande Opération (Togo) Tél : (0022) 22 32 97 02 Fax : (0022) 22 34 30 00 e-mail : direction@loterie.tg  
LOTIERIE, votre partenaire de la chance toujours à votre disposition pour des jours de bonheur les plus nombreux.